

PL 79 : RÉFORME DE LA GESTION CONTRACTUELLE : COMPRENDRE L'IMPACT DANS MON ORGANISATION ET SAVOIR CE QUI S'EN VIENT

DATES :

11 mars 2026, de 9h à 12h

DURÉE :

3h

COÛT :

Membre : **215\$** plus les taxes applicables

Non membre : **340\$** plus les taxes applicables

FORMAT :

Webinaire (le lien vous permettant d'accéder à la formation en visioconférence vous sera acheminé ultérieurement).

CLIENTÈLE VISÉE :

Tous les directeurs généraux des municipalités locales, MRC et régies intermunicipales.

DESCRIPTION :

Le 25 mars 2025 a été sanctionnée la Loi édictant la Loi sur les contrats des organismes municipaux et modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif des organismes municipaux « PL 79 ». Le législateur vise à moderniser et simplifier certains aspects de la gestion municipale, principalement sur deux grands axes : la gestion contractuelle municipale et l'allègement du fardeau administratif.

La présente formation portera sur la nouvelle Loi sur les contrats des organismes municipaux (LCOM). Présentée sous la formule « avant/après », les organismes municipaux auront un portrait clair des principales modifications apportées par la LCOM afin de pouvoir s'y retrouver.

Nous sommes conscients que cette formation survient à une période occupée pour plusieurs, entre l'accueil des nouveaux élus et la préparation budgétaire. Toutefois, elle demeure incontournable pour vous familiariser avec les changements qui seront introduits par la LCOM.

POUR INSCRIPTION :

FORMATRICES :



Me Michelle Audet-Turmel, avocate, Tremblais Bois Avocats

Me Michelle Audet-Turmel pratique en droit municipal chez Tremblay Bois depuis le tout début de sa carrière. Elle conseille et représente les organismes publics dans différents dossiers, dont notamment en matière d'appel d'offres et d'urbanisme. Voulant développer et partager ses connaissances, elle élabore et dispense plusieurs formations présentées dans le cadre de différents congrès, colloques et journées de formation offerts aux différents gestionnaires, officiers et élus municipaux portant sur les contrats municipaux et autres sujets intéressants le monde municipal.



Me Shannon Soulé, avocate, Tremblais Bois Avocats

Me Shannon Soulé est avocate chez Tremblay Bois depuis 2023 et s'est jointe à l'équipe à l'occasion de son stage en droit. Dans le cadre de sa pratique, elle est notamment appelée à conseiller des municipalités et des organismes publics dans plusieurs domaines du droit, que ce soit en matière d'urbanisme, d'appel d'offres, d'environnement, etc. Elle fournit également des services à ses clients dans les diverses sphères du droit civil, par exemple en droit de la construction, en responsabilité civile et en droit immobilier.

